



Gatineau, le 8 août 2003

Ministère des Ressources naturelles
Direction du développement minéral
5700, 4^e avenue ouest, C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

REÇU AU MRN

12 AOÛT 2003

BUREAU DU REGISTRAIRE

N/Réf. : 7610-07-01-00170-02
200051197

Objet : Modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière
Lot 8, rang I, canton de Chichester *31F14-001.*

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 23 juillet 1993, à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière sur le lot 8, rang I, canton de Chichester, dans la municipalité de Chichester.

À la suite de votre demande de modification datée du 3 mars 2003 et reçue le 6 mars 2003, j'autorise la prolongation du document mentionné ci-haut pour une durée de cinq ans soit jusqu'au 1^{er} juin 2008.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur adjoint,

Léon Martin, ing.

LM/YL/mt

Pour : Marc Dubreuil,
Directeur régional

98, rue Lois
Gatineau (Québec) J8Y 3R7
Téléphone : (819) 772-3434
Télécopieur : (819) 772-3952
Courriel : dr07@menv.gouv.qc.ca
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N./Dossier : 7610-07-01-00170-01

Le 23 juillet 1993

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

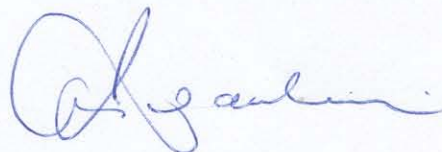
TYPE DE DOCUMENT	DATE	SIGNATAIRE
.Demande de certificat d'autorisation	10 juin 93	Paul Plante André Ouellet
.Plan de Banc No. 078-011	3 juin 93	Serge Bélanger
.Attestation de conformité Corporation municipale du canton de Chichester -M.R.C. Pontiac	23 février 93 22 mars 93	R. Vaillancourt Luc Séguin

Le projet devra être réalisé conformément à cette demande de certificat et documents.

L'activité et les travaux autorisés peuvent être entrepris à compter de la date des présentes.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement,



Jacques Beaulieu
Directeur régional

JB/RD/md



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale
de l'Outaouais**

Hull, le 23 juillet 1993

CERTIFIÉ 44026347

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Monsieur André Ouellet
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Services des titres d'exploitation
5700, 4^e avenue Ouest
Niveau 1
Charlebourg (Québec)
G1H 6R1

N./Dossier : 7610-07-01-00170-01

Objet : Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière

Monsieur,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation reçue le 28 juin 1993, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et ce, au titulaire ci-haut mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'une sablière par chargement direct sur une superficie de 84,000 m² située :

Lot : Partie du lot 8, rang I
Cadastre du : Canton de Chichester
Municipalité : Corporation municipale du canton de Chichester
M.R.C. : Pontiac

31FO001